

### **Atelier 3-1 : Habiter et participer**

Discutants : Paula Cossart (CeRIES, Université Lille III, IUF) et Rémi Lefebvre (CERAPS, Université Lille II)

► **Jeanne Demoulin**, LAVUE, Université Paris X

*Les organismes HLM et la participation des locataires : appréhension, appropriation et qualification*

► **Camille Devaux**, Lab'Urba, Institut d'Urbanisme de Paris

*Les effets de l'habitat participatif sur les acteurs institutionnels de la production de l'habitat : entre interpellation, influence et reconfiguration*

► **Annalisa Iorio**, IIAC-EHESS / GRETS-EDF

*Habitat et participation. Une approche anthropologique de projets d'habitat alternatif dans les contextes italien et français*

► **Sébastien Jolis**, Centre d'Histoire Sociale du XX<sup>e</sup> siècle, Université Paris I

*Naissance et ancrage d'un modèle participatif dans l'habitat : les locataires élus dans les HLM (1947-1963)*

Les quatre papiers présentés ont évidemment tous un point commun, qui est de parler du rapport entre participation et habitat. En lisant et écoutant les intervenants, on a toutefois une illustration d'à quel point l'idéal participatif est polysémique. De fait, « participation », ici, est un mot qui signifie : parfois, le fait que des locataires soient consultés quant aux logements collectifs ; parfois, le fait que des associations soient des interlocuteurs des pouvoirs publics ; parfois, on a l'impression que participation, est un quasi-synonyme de cogestion ; parfois, la participation, est ici une forme de coopérative ; parfois elle est presque synonyme de prise de pouvoir par des citoyens, des habitants, ou des associations les représentant ; d'autres fois, elle est un moyen de les contrôler (mais cette tension est évidemment classique quand on travaille sur la participation, et se retrouve dans bien des domaines...).

Il faut cependant souligner que les papiers peuvent schématiquement être rassemblés deux par deux – même si certaines de nos questions, remarques, interrogations sont en vérité largement transversales aux 4 papiers : 1/ **Camille Devaux** et **Annalisa Iorio**, parlent surtout de ce que l'on peut appeler des expériences d'habitat participatif ; 2/ **Jeanne Demoulin** et **Sébastien Jolis** s'intéressent quant à eux à la présence de locataires dans la gestion des organismes HLM

Une **question transversale**, et importante, qui peut être posée aux quatre papiers est celle du lien – qui est loin d'être évident – entre **participation et démocratisation, ou du moins entre participation et amélioration pour tous les citoyens de la qualité de leur habitat**.

**1/ Dans le cas de la participation aux Offices HLM** on a l'impression que la participation est souvent un trompe l'œil, une façon de « mettre au pas », de régler les problèmes de voisinage, notamment... On se demande alors qui sont ces représentants des habitants qui participent à la gestion ? C'est quelque chose qui apparaît relativement peu dans les papiers : on a peu d'informations sur ce qui les différencie (puisque l'on suppose que quelque chose les en différencie) des habitants ordinaires. Toujours dans le cas des HLM on se demande, à la lecture, quels sont les effets de cette forme de participation (très limitée quand même) sur les habitants qui « posent problème » et qui sont aussi ceux qui « ont des problèmes » – et qui ne doivent pas souvent être parmi ces représentants. Bref, la question qui se pose est celle de la représentativité sociologique des situations que vous étudiez. Quels sont les groupes représentés, et le sont-ils tous ?

**2/ Dans le cas de l'habitat participatif**, on a aussi l'impression – qui est plus qu'une impression dans le papier d'Annalisa Iorio – qu'il est réservé à une minorité particulière : si l'on voulait être sévère

envers eux, on dirait à des « bobos écolos ». Camille Devaux, vous dites que les projets ont la « volonté de s'inscrire dans une certaine sobriété environnementale » : il n'est pas certain que ce soit la préoccupation majeure de nombre d'habitants vivant en situation de sérieuse précarité... D'ailleurs, cela amène à se demander – puisque ce n'est pas clair dans les papiers – ce qui, concrètement, va favoriser la « mixité » revendiquée par les participants à ce type d'entreprise. On ne sait pas grand-chose de la façon dont les groupes se forment. S'ils sont formés antérieurement au lancement de la demande d'habitat participatif, ne sont-ils pas constitués de personnes qui se connaissent déjà et qui partagent certaines propriétés sociales ? On peut se demander aussi (question posée à Camille Devaux comme à Annalisa Iorio) si l'habitat participatif n'est pas plutôt un renouveau des coopératives, tout simplement (c'est ce que vous suggérez d'ailleurs, semble-t-il), dans un contexte de souci écologique et d'augmentation des prix des logements, pour des catégories sociales intellectuelles supérieures à – disons – relativement faibles revenus.

Le risque, du coup, dans les expériences que vous étudiez (et là, la question se pose aussi bien aux communicants sur l'habitat participatif que sur les représentants habitants dans les HLM) n'est-il pas tout simplement – pour citer Loïc Blondiaux : « celui d'une privatisation d'un espace public donné comme représentatif au profit de quelques-uns, généralement les mieux dotés et les plus forts », c'est-à-dire le risque « d'une nouvelle forme de sélection politique, de l'émergence d'"habitants professionnels" censés parler au nom de l'ensemble de la population » ?

### **Camille Devaux :**

- Vous dites des phénomènes que vous étudiez qu'ils rappellent les mobilisations associatives des années 1960-70, dans le cadre des luttes urbaines, à la différence qu'elles se construisent parallèlement à des formes institutionnalisées de participation de la société civile. Le rapprochement vient, pour vous, notamment du fait que l'on aurait affaire dans les deux cas à une participation venue d'en bas, dans un mouvement ascendant. N'y a-t-il pas, quand même, une grande différence dans le fait que, dans les cas que vous étudiez, ce ne sont pas des habitants issus des classes populaires qui sont concernés, mais plutôt des couches moyennes ou plutôt supérieures de la population (on revient ici à l'interrogation initiale) ?

- Du point de vue de la méthode, dans votre article (mais ce n'est peut-être pas le cas de votre thèse ?) vous ne vous intéressez pas aux effets de la participation sur les habitants, mais aux effets sur les acteurs dits institutionnels. Est-ce que cette perspective (si elle n'est donc pas réduite juste à votre article, mais s'applique à l'ensemble de votre thèse) n'est pas gênante, au sens où si ces initiatives n'ont pas un effet « positif » sur les habitants – effet qu'il resterait donc à identifier – on peut se demander – pour le dire vite et simplement – quel est l'intérêt qu'elles existent...

- J'ai été beaucoup intéressée par ce que vous dites sur le malaise que ressentent les partenaires des projets (que sont les élus, les collectivités, les organismes HLM) face au fait de ne pas avoir un interlocuteur facilement identifiable, ayant une fonction précise. C'est une chose que j'ai retrouvée dans une recherche actuelle que je mène avec Julien Talpin sur la rénovation du quartier de l'Alma-Gare, à Roubaix dans les années 1970, où les élus et aménageurs étaient déstabilisés par le fait que les habitants mobilisés ne voulaient pas instituer de représentant parmi eux. Est-ce que vous avez observé que le fait de se constituer en association change la donne ?

- Dans votre papier, on ne comprend pas tout à fait comment le ou plutôt les groupes de coopérateurs habitants que vous étudiez se constituent, et pourquoi, aussi, ils sont pris au sérieux par les organismes publics. Est-ce que ce sont des gens qui se connaissaient avant, et qui se sont dit, devant le prix de

l'immobilier, devant le souci de protéger l'environnement, devant l'envie de partager des activités collectives, « tiens, et si on allait plus loin ? si on se lançait dans l'habitat coopératif ? ». Est-ce que ce sont des amis ? Est-ce que le groupe est ouvert ? Et donc, quid du thème de la mixité sociale (qui semble revenir dans leurs discours) ? Au contraire, l'interconnaissance, si elle est nécessaire à la constitution du groupe, n'est-elle pas une forme d'exclusion de personnes extérieures à leurs valeurs ? - Pourriez-vous par ailleurs revenir sur ce que vous dites de la « mise en concurrence » des candidats. Quel type d'habitat et d'habitant cette « mise en concurrence » cherche-t-elle ou risque-t-elle de produire ?

- Est-ce que vous sauriez nous en dire plus sur les expériences antérieures d'habitat participatif, que vous évoquez dans une note ? Quels sont leurs points communs et leurs différences par rapport aux expériences qui émergent aujourd'hui ? Si je pose la question, ce n'est pas seulement par pure curiosité, mais aussi parce que je pense que c'est une des difficultés que vous devez sans doute rencontrer en travaillant sur du « très contemporain » – puisque vous étudiez donc des collectifs d'habitants se développant depuis les années 2000 – que de ne pas pouvoir avoir de recul quant à leurs effets... disons de moyen terme.

### **Annalisa Iorio :**

- J'ai apprécié dans votre papier le fait que vous soyez claire sur la question du profil des acteurs impliqués. C'est sans doute lié à l'adoption d'une démarche que vous qualifiez d'anthropologique, qui, je vous cite, « permet (...) de récupérer (...) le point de vue des acteurs impliqués » (p. 4). Cf. leur description page 8.

> NB : intérêt aussi de votre note de bas de page numéro 4 sur la nécessaire posture critique à conserver, d'autant plus difficile que vous dites partager les mêmes réseaux sociaux et culturels que vos enquêtés, et que ceux-ci ont une posture très réflexive sur leur expérience. Une question : comment fait-on pour garder cette distante, cette posture critique ? Dans l'écriture, on voit que vous faites un effort pour ne pas prendre pour argent comptant le discours angélique sur les (je vous cite) « rapports de voisinage volontaires, conviviaux et solidaires » que rendraient possibles la participation active à la réalisation des projets d'habitat.

... mais au-delà, on a envie de se demander, et de vous demander si cette expérience collective serait possible aujourd'hui, et aussi « épanouissante » (pour reprendre un terme de votre article) pour des classes populaires ? (p. 6)

- Du point de vue de la méthode, de nouveau, vous semblez dire, à raison, au début de votre papier, sur le fait que les recherches comparatives sont surtout intéressantes quand il s'agit de mettre en évidence des écarts, des différences, surtout quand – c'est le cas ici – on n'observe pas de phénomènes de transfert, puisque, comme vous l'écrivez les projets d'habitats alternatifs dans ces deux pays « ne se réfèrent pas l'un à l'autre ». (p. 3)

> Selon vous, à ce stade de votre recherche, quelle est la différence essentielle entre les deux cas observés ? Je serais amenée à penser que le fond idéologique catholique que vous dites très fort dans les expériences italiennes, qui appellent au partage, à l'ouverture, est peut-être un élément essentiel : mais dites-moi si je me trompe.

- On reste évidemment un peu sur notre faim à la fin de l'article quant à ce que vous avez découvert, mais ceci se comprend tout naturellement quand on sait qu'il s'agit d'une recherche en cours. Vous le dites vous-même en terminant votre papier : « La suite de la recherche nous aidera à fournir des éléments de réponse »...

